

Bac professionnel métiers de l'électricité et de ses environnements connectés - MELEC

UIMM

POLE FORMATION

LA FABRIQUE DE L'AVENIR

Maintenance industrielle - Electrotechnique - Automatisme - Production

22/05/2026

Public et prérequis

Après la classe de 3ème ou la 2nde technologique

Tout public

Les objectifs pédagogiques et professionnels

- Préparer les opérations de réalisation, de mise en service, et de maintenance, en sachant répartir les tâches en fonction des plannings et des habilitations des intervenants
- Assurer la réalisation d'un bien en fonction d'un cahier des charges en étant éco-responsable et de manière coordonnée avec les autres services
- Assurer en mise en service d'un bien en fonction des contraintes rencontrées (en tenant compte des vérifications, paramétrages et réglages)
- Assurer des opérations de maintenance sur les différents processus
- Echanger sur le déroulement d'une opération
- Être à l'écoute, communiquer et conseiller un client

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Formation théorique et pratique s'effectue en alternance entre le pôle formation UIMM Lorraine et l'entreprise

Validation et certification

Baccalauréat professionnel métiers de l'électricité et de ses environnements connectés - MELEC

Contenu de la formation

TECHNIQUE :

- Analyse et organisation d'une opération en fonction de son contexte
- Réalisation des opérations et contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation
- Fonctionnement de l'installation et / ou du processus
- Diagnostic d'un dysfonctionnement et intervention le cas échéant
- Outils numériques dans un contexte professionnel
- Communication professionnelle avec le client et / ou l'utilisateur sur l'opération réalisée
- Prévention, sécurité et protection de l'environnement
- Gestion d'entreprise

SCIENCES ET COMMUNICATION :

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Yutz

DURÉE DE LA FORMATION

2025 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Analyse et interprétation des documents culturels, professionnels, artistiques et scientifiques
- Langue française et anglaise
- Méthodologie et outils de raisonnement en individuel et en équipe

Modalités d'évaluation

Evaluation sous forme de CCF et / ou d'épreuves finales devant jury

Contact

recrutement@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Tarif à partir de 7 928€/an

Pour les formations en apprentissage, la formation est prise en charge par l'OPCO de la branche de l'entreprise

Modalités d'inscription

- Pré-inscription en ligne sur notre site web
- Contact direct ou téléphonique sur nos sites
- Accompagnement dans la recherche d'entreprises
- Début de la formation mi-septembre (entrée permanente possible)
- Délais d'accès : à signature du contrat (ou validation de la couverture sociale)
- Les plans d'accès à nos différents sites sont disponibles sur notre site internet

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Modalités de la formation

- Pré-inscription en ligne sur notre site web
- Contact direct ou téléphonique sur nos sites
- Accompagnement dans la recherche d'entreprises
- Début de la formation mi-septembre (entrée permanente possible)
- Délais d'accès : à signature du contrat (ou validation de la couverture sociale)
- Les plans d'accès à nos différents sites sont disponibles sur notre site internet

Organisation de la formation

7h / jour

Quels métiers exercer grâce au diplôme ?

Le titulaire du baccalauréat professionnel Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés contribue à la performance énergétique des bâtiments et des installations. Il s'adapte à l'évolution des techniques, des technologies, des méthodes et des matériels. Il participe à l'analyse des risques professionnels, de mise en oeuvre. Il respecte et fait respecter les exigences de santé et de sécurité au travail. Il respecte et met en oeuvre les réglementations environnementales. Il propose des solutions techniques minimisant l'impact sur l'environnement. Il contribue à la mise en oeuvre de la démarche qualité de l'entreprise. Il appréhende la composante économique de ses travaux. Il communique (y compris en langue étrangère) avec son environnement professionnel (client, hiérarchie, équipe, autres intervenants...). Il appréhende l'entreprise et son environnement. Il coordonne, après expérience, une activité en équipe

Passerelles - Métiers - Débouchés

Les diplômés exercent dans le secteur des réseaux (production, stockage, connexion des systèmes de production et des réseaux hybrides, transport, gestion et comptage, intelligence énergétique, réseaux de communication et de transmission), des infrastructures (aménagement routier, autoroutier, ferroviaire, urbain ; installations de recharge), des quartiers, des zones d'activités (aménagement des quartiers, des écoquartiers et des quartiers connectés), des bâtiments (installations électriques, réseaux, gestion technique des bâtiments connectés, domotique, installations techniques, connexion), de l'industrie (distribution et gestion de l'énergie, installations industrielles, industries connectées et cybersécurisées), des systèmes énergétiques autonomes et embarqués (installations électriques sur des bateaux, des avions, des trains...).

Suivi de la formation

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS. Une spécialisation est possible en CS (certificat de spécialisation) ou en FCIL (formation complémentaire d'initiative locale).